

nions des principaux Officiers , & sur-tout les Usages de cette Cour par rapport à l'état des filles de Sultan, telle qu'étoit *Esma* dont le père fut détrôné en 1730. Il semble qu'en tout ceci on a des *Anecdotes peu connues*, & que l'Auteur ne se flatte pas trop en disant qu'elles *seront du goût de tout le monde*.

IV. Les Sujets des vastes Etats de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême , & même les étrangers ont ressenti déjà l'utilité de l'Etablissement fait à *Vienne* du Collège Thérésien, dû aux soins & à la munificence de cette auguste Souveraine. Sa Maj. Impériale vient d'y faire pour l'éducation de la Noblesse de nouveaux arrangemens, dont on a lieu aussi de se promettre de solides avantages. On n'enseignera à l'avenir dans ce Collège, que les Humanités & la Philosophie ; & dans un autre Collège attenant, qu'on appellera *la Noble Académie Thérésienne*, des Professeurs savans & expérimentés enseigneront le Droit Civil, Public, Universel & Particulier du Saint Empire Romain, le Droit Canon & Féodal, l'Eloquence Allemande, l'Histoire Universelle, les Traités, la Géometrie, l'Architecture Militaire, & les Langues Françoisse & Italienne. Les exercices n'y seront pas négligés. On y apprendra à voltiger, à danser, à monter à cheval & à faire des armes. Chacun de ceux qui entreront dans cette nouvelle Académie, payera par an, tout compris, même le Manège, 700 florins d'Allemagne. Le Comte de Salm, Conseiller Privé, est chargé de la direction de cet Etablissement.

V. Le 8. Avril l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de *Paris*, tint son assemblée publique d'après Pâques. Après l'annonce
des